

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Mon Ecole / My School Child Care Inc.	Numéro de permis 2023054	Date d'inspection Le 23 juillet 2025	
Nom de l'établissement Mon Ecole My School 2.0		Numéro de téléphone (506) 345-0655	
Adresse 3860 115 Route Notre-Dame NB E4V 2J2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Roxanne Benoit		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (v) une copie de la vérification de son casier judiciaire ou de la vérification de ses antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas.	24(1)(c)(v)	01 août 2025	
Commentaires : L'inspecteur observe qu'une personne éducatrice, maintenant âgée de 19ans, n'a pas sa copie de la vérification du dossier criminel à son dossier. La personne administratrice doit s'assurer que chaque employé possède une vérification du casier criminel avec le secteur vulnérable.			
Commentaires généraux			
L'inspecteur observe les enfants jouer librement à l'extérieur. Des travaux de construction ont débuté dans le gymnase. La garderie éducative doit s'assurer que les enfants n'y aient pas accès. Une demande de changement a été envoyée à la Mentor en Assurance de la Qualité afin d'utiliser deux nouveaux locaux dans l'établissement. Les enfants ne peuvent pas utiliser ses locaux avant l'approbation de l'inspecteur de feu et santé. Le ratio est respecté durant l'inspection.			

original signé par
Roxanne Benoit

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 23 juillet 2025

Date

original signé par
Cynthia Dupuis

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 juillet 2025

Date